

## Billets de concerts : le site controversé Viagogo banni par Google



Le site est régulièrement accusé de vendre des faux billets de concert.

Avec Atlantico  
Rédaction

Nombreux sont les consommateurs à s'être fait avoir. Une recherche sur Google, et les voilà sur Viagogo, site de vente de billets de concerts et spectacles. Au moment d'acheter leur place, c'est la douche froide : les tarifs pratiqués sont sans commune mesure avec les prix officiels des billets, et les tickets envoyés sont bien souvent faux. Dans le collimateur de l'association UFC Que-Choisir depuis son arrivée en France, en 2011, Viagogo vient d'être banni par le moteur de recherche Google.

"Lorsqu'un utilisateur utilise notre plateforme afin d'acheter des tickets, nous voulons être certains de leur offrir une expérience digne de confiance", a expliqué Google dans un communiqué. "C'est pourquoi nous avons des règles strictes et prenons les mesures adéquates lorsqu'un annonceur ne les respecte pas." Selon l'association de consommateurs, le site a cédé sous la pression, après une lettre ouverte signée de députés britanniques, de l'organisation UK Music et de la Fédération anglaise de football, ainsi qu'une enquête de la répression des fraudes britanniques.

Si cette victoire est importante, c'est parce que Google était la porte d'entrée principale de Viagogo. Selon le site SimilarWeb, qui analyse le trafic en ligne, 75 % des visites du site proviennent de moteurs de recherche.

En parallèle, le Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc) à lancer une campagne d'information sur les risques d'utilisation des sites non agréés de revente de billets de spectacles ou d'événements sportifs : Viagogo, mais aussi StubHub, Rocket-Ticket ou Mywayticket.